

- **1623**

Relation of the victory that the Portuguese reached in the city of Macao, in China, against the Dutch, on June 24, 1622.

[Relacion de la vitoria que los Portugueses alcançaron en la ciudad de Macao, en la China, contra los Olandeses, en 24 de junio de 1622.]

Madrid: [s.n.], 1623

[Pr.; Spanish, 4 pp.]

Rés. G 5 (24)

- **1776, October 20 – Paris**

Letter of the French Navy Minister, earl of Sartine, appointing the first consul of France in Canton, Pierre Charles François Vauquelin, and a chancellor, Philippe Veillard, also in charge of representing the Company of Oriental Indies in China, being both allowed to have residence in Macao.

[Lettre du ministre de la Marine, comte de Sartine, nommant le premier consul de France à Canton, Pierre Charles François Vauquelin, et le chancelier Philippe Veillard, également chargé de représenter la Compagnie des Indes orientales en Chine, étant autorisés à avoir résidence à Macao.]

[Ms.; French]

China (1773-1781), vol. 50, T. 2, 2.

- **1782, September 23 – Paris**

Letter of the French Navy Minister, earl of Sartine, appointing as consul of France in Canton the chancellor-interpreter of the consulate Jean-Charles Galbert, who is allowed to have residence in Macao.

[Lettre du ministre de la Marine, comte de Sartine, nommant chancelier-interprète du consulat de France à Canton Jean-Charles Galbert, autorisé à résider à Macao.

[Ms.; French]

China (1784-1786), vol. 68, fls. 341-342.

- **1785, January – Macau**

Leter of Philippe Veillard, appointed French vice-consul in Canton in November 16, 1783, requesting from Macao to the Navy Minister his return to France, suggesting that an interpreter will be sufficient to manage the few interests of France in Canton.

[Leter de Philippe Veillard, nommé vice-consul de France à Canton le 16 novembre 1783, demandant à Macao au ministre de la Marine de revenir en France, laissant entendre qu'un interprète suffirait pour gérer les quelques intérêts de la France à Canton.]

[Ms.; French]

China (1784-1786), vol. 68, fls. 116-117.

- **1827, November 14 – Paris**

Official Letter of the French Minister of Foreign Affairs appointing Benoit Genaert as consular agent of France in Canton with residence in Macao.

[Lettre officielle du ministre des Affaires étrangères nommant Benoit Genaert en tant qu'agent consulaire de France à Canton avec domicile à Macao.]

[Ms.; French]

Personnel, 1^e série, vol. 1816.

- **1840, July 12 – Macau**

Report of the French consul in Manila, Adolphe Barrot, for the French Minister of Foreign Affairs accounting his mission in Macao for gathering reliable information on the British Navy blockage of the Canton River.

[Rapport du consul de France à Manille, Adolphe Barrot, pour le ministre des Affaires Étrangères rendant compte de sa mission à Macao, qui avait pour but de recueillir des informations fiables sur le blocage de la marine britannique dans le fleuve de Canton.]

[Ms.; French]

Correspondance Politique, Chine, vol. 1, p. 26.

- **1840, November 22 – Macau**

Report of the French secretary of the Manila consulate, Charles-Alexandre de Challaye, informing from his mission in Macao on the arrival to the city of three British warships and a steamboat commanded by the rear admiral Charles Elliot.

Rapport du secrétaire du consulat français à Manila, Charles-Alexandre de Challaye, envoyant informations de sa mission à Macao sur l'arrivée des navires de guerre britanniques et d'un bateau à vapeur commandé par l'amiral Charles Elliot.]

[Ms.; French]

Correspondance Politique, Chine, vol. 1, p. 63.

- **1841, January 10 – Macau**

Letter of the secretary of the Manila consulate, Charles-Alexandre de Challaye, reporting from Macao to the French Minister of Foreign Affairs that the British navy declared war to the Chinese Empire under the command of the rear admiral Charles Elliot.

[Lettre du secrétaire du consulat de Manile, Charles-Alexandre de Challaye, rapportant de Macao au ministre des Affaires étrangères que la marine britannique avait déclaré la guerre à l'Empire chinois sous le commandement de l'amiral Charles Elliot.]

[Ms.; French]

Correspondance Politique, Chine, vol. 1, pp. 93-95.

- **1841, October 8 – Macau**

Report for the French Minister of Foreign Affairs sent from Macao by the captain Joseph Ducampe de Rosamel, commander of the vessel “Danaïde”, announcing the occupation of Hong Kong by a British fleet commanded by Commodore Gordon Bremer and accounting the military British preparation of a war campaign in China.

[Rapport envoyé de Macao au ministre des Affaires étrangères par le capitaine Joseph Ducampe de Rosamel, commandant du navire “Danaïde”, annonçant l’occupation de Hong Kong par une flotte britannique sous le commandement du commodore Gordon Bremer et rendant compte de la préparation militaire britannique pour une campagne de guerre en Chine.]

[Ms.; French]

Correspondance Politique, Chine, vol. 1, pp. 101-102.

- **1842, September 21 – Paris**

Official Letter of the French Minister of Foreign Affairs appointing the earl Ulysse de Ratti-Menton consul of first class in Canton, with residence in Macao and an annual salary of 40.000 francs, being assisted by the interpreter Joseph Callery, former member of the Paris Foreign Missions in Macao.

[Lettre officielle du ministre des Affaires étrangères, nommant consul de première classe à Canton Ulysse de Ratti-Menton, domicilié à Macao et rémunéré au salaire annuel de 40 000 francs, assisté de l'interprète Joseph Callery, ancien membre des Missions Étrangères de Paris à Macao.]

[Ms.; French]

Personnel, 1^e série, vol. 3400.

- **1843-1844**

LAGRENÉ, Marie Melchior Joseph Théodose de

Travel Diary (of the French Embassy to China) [1843, November 16 – 1844, July]

[Journal de Voyage (de la mission de la France en Chine) (6 Novembre 1843 – Juillet 1844)]

[Ms.; French (unfinished)]

Mission Lagrené: *Journal de Voyage*, vol. I, XXIV-C

- **1843, November 12 – Paris**

Official Letter of the French King, Louis-Philippe, appointing the baron Théodose de Lagrené especial ambassador of the royal mission to China in charge of signing a trade and friendship agreement between France and the Chinese Empire. The embassy officially comprises a diplomatic secretary, marquis Ferrière Le Vayer, two advisers of the Ministry of Foreign Affairs, Alphonse Marey-Monge and Fernand de La Hante, two free advisers, Macdonald de Tarente and the viscount De La Guiche, plus as sub-secretary Charles de Montigny and a representative of the Ministry of Agriculture, the general-inspector of customs Jules Itier, a mission physician, Melchior-Honoré Yvan, and an official chronicler, the journalist Xavier Raymond. The embassy personnel should settle and live in Macao up to the successful end of the diplomatic mission.

[Lettre du roi Louis-Philippe nommant le baron Théodose de Lagrené ambassadeur spécial de la mission royale en Chine, chargé de signer un accord de commerce et d'amitié entre la France et l'empire chinois. L'ambassade comprend un secrétaire diplomatique, le marquis Ferrière Le Vayer, deux conseillers du ministère des Affaires étrangères, Alphonse Marey-Monge et Fernand de La Hante, deux conseillers libres, Macdonald de Tarente et le vicomte De La Guiche, ainsi que un secrétaire-adjoint, Charles de Montigny, et un représentant du ministère de l'Agriculture, l'inspecteur général des douanes Jules Itier, un médecin de mission, Melchior-Honoré Yvan, et un chroniqueur officiel, le journaliste Xavier Raymond. Le personnel de l'ambassade devrait s'installer et résider à Macao jusqu'à la fin de la mission diplomatique.]

[Ms.; French]

Chine, vol. 2, 1843, pp.121-124.

- **1844, August 15 – Macau**

Letter of the ambassador Théodose de Lagrené for the French Minister of Foreign Affairs accounting his landing in Macao and the solemn welcome offered by the Portuguese governor and his troops that hailed the embassy with a salvo of 17 cannon shots.

[Lettre de l'ambassadeur Théodose de Lagrené au ministre des Affaires étrangères rendant compte de son débarquement à Macao et de l'accueil solennel offert par le gouverneur portugais et ses troupes qui ont salué l'ambassade avec une salve de 17 coups de canon.]

[Ms.; French]

Chine, vol. 2, pp.213-214.

- **1844, February 20 – Paris**

Official Letter of the French Minister of Foreign Affairs appointing the auxiliary and supplementary personnel of the royal embassy of France to China led by the baron Théodose de Lagrené: second secretary, earl of Bernard d'Harcourt; adviser baron De Charlus; and four delegates of the trade chambers of Paris, Lyon, Mulhouse and Saint-Étienne, respectively Isidore Hedde, for the silk industries, Auguste Haussmann, for the cotton industries, Natalis Rondot, for the wool industries, and Edmond Renard, for the Paris exports.

Lettre du ministre des Affaires étrangères avec la nomination du personnel auxiliaire et supplémentaire de l'ambassade de France en Chine, présidée par le baron Théodose de Lagrené: deuxième secrétaire, comte de Bernard d'Harcourt; le conseiller baron De Charlus; et quatre délégués des chambres de commerce de Paris, Lyon, Mulhouse et Saint-Étienne, respectivement Isidore Hedde pour les industries de la soie, Auguste Haussmann pour les industries du coton, Natalis Rondot pour les industries de la laine et Edmond Renard pour les industries parisiennes de exportation.

[Ms.; French]

Chine, vol. 2, pp. 112-113.

- **1845-1846 – Macau**

Reports of the French Consul in Macao, Charles Lefebvre de Bécourt, to the Minister of Foreign Affairs in Paris:

- *State of Foreign Trade in China (1845);*
- *Movement of Commercial Ships in China (1846).*

[Rapports du consul de France à Macao, Charles Lefebvre de Bécourt, au ministre des Affaires étrangères à Paris:

- *État du commerce étranger en Chine (1845);*
- *Mouvement des bâtiments de commerce en Chine (1846).]*

[Ms.; French]

PA-AP 106, LEFEBVRE de BECOUR: Chine, 2 vs.

- **1846, January 11 – Macau**

Letter of the ambassador Théodose de Lagrené for the French Minister of Foreign Affairs announcing his departure and of the diplomatic staff from Macao aboard the vessels Cléopâtre and Archimède. Lagrené also informs the minister that the corvette Alcène shall stay in Macao along with the consul Lefebvre de Bécourt.

[Lettre de l'ambassadeur Théodose de Lagrené au ministre des Affaires étrangères annonçant son départ et du personnel diplomatique de Macao à bord des navires Cléopâtre et Archimède. La lettre informe également le ministre que la corvette Alcène restera à Macao avec le consul Lefebvre de Bécourt.]

[Ms.; French]

Correspondance consulaire et commerciale, série Chine-Macao, livre I, 1842-1848, pp. 11-12.

- **1848, January 4 – Macau**

Report of the French consul Forth-Rouen to the Minister of Foreign Affairs highlighting his favorable installation in Macao, the advantages of the Portuguese enclave, and suggesting the creation of consulates of France in Canton, Amoi, and Ningpo.

[Rapport du consul Forth-Rouen au ministre des Affaires étrangères soulignant son installation favorable à Macao, les avantages de l'enclave portugaise et suggérant la création de consulats de France à Canton, Amoi et Ningpo.]

[Ms.; French]

Correspondance consulaire et commerciale, série Chine-Macao, livre I, 1842-1848, pp. 82-87.

- **1865, April 25 – Paris**

Official letter of the French Minister of Foreign Affairs extinguishing the former consulate of France in Macau, territory thereafter under the consul of France in Hong Kong, and appointing for this position Henri du Chesne that had already received authorization credentials from the British Queen and the Portuguese King.

[Lettre du ministre des Affaires étrangères éteignant l'ancien consulat de France à Macao, territoire placé ensuite sous le consul de France à Hong Kong, et nommant pour ce poste Henri du Chesne qui avait déjà reçu des pouvoirs de la reine britannique et du roi du Portugal.]

[Ms.; French]

Dep. 25 mai 1865, p. 114.

- **1871**

Correspondence respecting the emigration of Chinese coolies from Macao.

London: HMSO, 1871.

[Pr.; English, 17 pp.]

Z-033940

- **1873**

Correspondence respecting the Macao coolie trade and the steamer "fatchoy": presented to the house of commons by command of her majesty, in pursuance of their address of June 16, 1873. Houses of Parliament.

London: HMSO, 1873.

[Pr.; English, 44 pp.]

Dts 150 A 44 15

- **1873**

Papers relative to the measures taken to prevent the fitting out of ships at Hong Kong for the Macao coolie trade: presented to the house of commons by command of her majesty, July 1873. Houses of Parliament.

London: HMSO, 1873.

[Pr.; English, 44 pp.]

Dts 150 A 44 16

- **1875**

Correspondence respecting Macao coolie trade: 1874-75.

London: HMSO, 1875.

[Pr.; English, 28 pp.]

Z-083422

- **1879**

CARVALHOSA, Manuel Francisco de Barros e Sousa de Mesquita de Macedo Leitão e (Visconde de Santarém)

Memoir on the establishment of Macao.

[Memoria sobre o estabelecimento de Macau: escripta pelo visconde de Santarem. Abreviada relação da embaixada que el-rei d. João v mandou ao imperador da China e Tartaria. Relatorio de Francisco de Assis Pacheco de Sampaio a el-rei d. José I dando conta dos successos de embaixada a que fôra mandado à côrte de Pekim no ano de 1752 (Memoria sobre a estabelecimento de Macan avec deux autres opuscles). Ed. Júlio Firmino Judice Biker.]

Lisboa: Imprensa Nacional, 1879.

[Pr.; Portuguese]

Z-008148

- **1910**

MADROLLE, Claudius.

From Tonkin to Ning-Po: Hong Kong and the Chinese coast: Canton - Macao - Fou-Tcheou - Ning-Po – P'ou-t'ou.

[Du Tonkin à Ning-Po: Hong-Kong et la côte chinoise: Canton - Macao - Fou-Tcheou - Ning-Po – P'ou-t'ou.]

Paris: Hachette, 1910.

[Pr.; French, 132 pp.]

206 E 14

- **1920**

Periodical Bulletin of the Portuguese Press.

[Bulletin périodique de la presse portugaise (Du 1^{er} Janvier au 3 Mars 1920).]

Macao harbor.

[Le port de Macao (p. 4).]

[Pr.; French]

Bibliothèque, 2012-94970

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA PRESSE PORTUGAISE

Du 1^{er} Janvier au 3 Mars 1920

N° 55

SOMMAIRE

- I. — La politique intérieure.
 - a) Crises ministérielles.
 - b) Le déficit.
- II. — Le mouvement social.
 - a) Les grèves.
 - b) Les cheminots.
- III. — Questions coloniales.
 - a) Le port de Macao.

I. LA POLITIQUE INTERIEURE

Les nouvelles du Portugal arrivent très irrégulièrement depuis quelques semaines, et celles qui parviennent en France à travers la presse espagnole sont contradictoires ; il n'est pas douteux que ce pays traverse une crise sociale dont les grèves actuelles sont la manifestation. Ces grèves ne paraissent pas uniquement corporatives, elles semblent traduire par leur solidarité une préoccupation d'union de la classe ouvrière, devant les conditions de plus en plus difficiles de la vie au Portugal, en vue d'obtenir une législation plus respectueuse des droits des petits fonctionnaires. Les employés de services publics, téléphonistes, cheminots se sont en effet mis en grève, ainsi que les fonctionnaires de l'Etat ; ces mouvements expliquent la difficulté qu'a rencontrée le chef de l'Etat à trouver un gouvernement. Le pouvoir, qui était aux mains du parti républicain portugais avant Noël, n'a pu être conservé par lui. Le nouveau Parti Républicain libéral par sa campagne de propagande a fait tout le possible pour y parvenir ; mais il n'a pu le garder, une violente manifestation populaire l'ayant obligé à se démettre, à peine constitué, pour céder la place à un cabinet national.

a) Crises Ministérielles

Aux vacances de Noël le Parlement s'était séparé en pleine crise ministérielle. A sa rentrée cette crise était résolue par un replâtrage du ministère Sá Cardoso, un

essai de concentration, appelant au pouvoir des hommes représentant les différents courants du Parti démocratique. Cela paraissait (*Primeiro de Janeiro*, 5.1) une victoire pour le Parti Républicain portugais, mais le second ministère Sá Cardoso n'allait pas être de longue durée. Il est attaqué dès sa présentation aux Chambres par les organes du Parti libéral, qui réclamaient non un changement de personnes, mais l'accession au pouvoir d'un autre Parti, le Parti Républicain Libéral.

A *Lucta* 5-1 écrit :

« C'est aujourd'hui que le gouvernement se présente devant les représentants de la nation, mais devant la nation elle-même, cette présentation est déjà faite. C'est là un ministère replâtré dont trois figures à peine ont changé, et aucune de ces figures ne peut nous apporter du nouveau car ce sont d'anciens politiciens... »

« Le manque de solution aux problèmes de l'heure, n'est pas seulement dû aux hommes, qui constituaient le gouvernement, mais au groupement de parti auquel ils appartiennent. »

Le 7, le même journal rend hommage aux qualités personnelles et au républicanisme de M. Sá Cardoso, mais attaque à nouveau violemment sa politique, le 8, le leader libéral Antonio Granjo attaque au Parlement le ministère, en particulier le nouveau ministre des Finances qui a à peine pu exposer ses intentions, et le cabinet remet sa démission.

De nombreux articles des journaux libéraux *A Republica*, *A Lucta*, prétendent que la seule solution est dans la constitution d'un cabinet du parti libéral. Le 14, en effet, le Président de la République charge M. Fernandez Costa de constituer un ministère libéral ; et ce dernier est bien accueilli par toute la presse.

Artur Leitao, directeur du P. R. P. (parti républicain portugais), écrit dans le *Portugal*, cité par *A Republica* 14-1 :

« M. Antonio José de Almeida vient de résoudre la crise ministérielle, résultant de la chute du Cabinet Sá Cardoso, en confiant à un homme d'un proverbial bon sens le soin de former un nouveau ministère.

« Ce choix est des plus heureux, Fernandez Costa est un vieux républicain qui n'a cessé de voir son prestige augmenter, il est une garantie d'ordre. »

A Republica, organe officiel du parti libéral, expose dans son éditorial du 15-1 le programme du cabinet :

« Le Gouvernement du parti Républicain Libéral est constitué. Composé d'hommes qui ont toujours prêté de grands services à la Patrie et à la République, ce Gouvernement est une garantie d'ordre dans la rue et de moralité dans l'administration publique. »

« Il va se trouver en face d'une situation très grave, peut-être la plus grave de celles qui ont traversé le régime. »

« Mais comme tous ces hommes sont disposés à dire la vérité au pays, la vérité entière et complète au sujet de cette situation, ils trouveront les remèdes, et la résoudront avec énergie et patriotisme. Le pays ne peut les accueillir que telle une espérance de vie nouvelle. »

« Il s'agit de modifier les mœurs politiques de violence et d'intolérance qui ont marqué ces dernières années. »

« Il est indispensable de réaliser tous les actes de notre vie politique dans l'ordre et la légalité. »

« Il est urgent de faire face à la situation financière et à la situation économique en mettant un frein aux dépenses inutiles ou superflues, en créant de nouvelles recettes, de nouvelles sources de richesses. »

« Telle est la tâche du nouveau gouvernement : que le pays attende en confiance la réalisation de son programme. »

Néanmoins, ce ministère laborieusement constitué n'est pas plus viable. Au moment où les ministres se trouvaient réunis au Crédit Public, une violente manifestation populaire se produisit, envahissant l'édifice de la Junta de crédit public, insultant les ministres et réclamant un ministère national. D'après *O Portugal*, sous le titre « Le Pouvoir ou la vie », cité par *A Republica* du 1-61, voici le récit de l'événement :

« Aujourd'hui, à la porte de Brasileira do Rocio, se sont organisées deux manifestations hostiles au nouveau gouvernement, elles ont parcouru quelques rues de

minots, c'est-à-dire le rachat des lignes exploitées par des compagnies particulières.

(Cf. *Bull. Quotid.* n° 1397, p. 3, col. 1 et 2. N° 1405, p. 3, col. 3; p. 4, col. 1, 2, 3.)

D'après les derniers numéros parvenus à Paris, *Republica*, 3.3, *Seculo*, 3.3, M. Jorge Nunes, ministre du Commerce, a insisté à nouveau le 2 mars à la Chambre des députés pour obtenir le vote de son projet de loi (*Republica* 3.3) :

« Le gouvernement, déclare-t-il, ne peut envisager cette question que sous deux faces : la première en ce qui concerne la classe ferroviaire qui est à peine d'ordre économique et qui a ici sa place au Parlement, et doit être examinée très attentivement ; la seconde, qui envisage les excès contre le prestige du pouvoir, l'ordre public, les perturbations de tout enature.

« ...Il est nécessaire de prendre en considération les droits des ferroviaires de l'Etat, malgré la grève, comme ceux de tous les employés qui ont conservé une attitude d'ordre, attendant avec patience l'action combinée du Parlement et du gouvernement. »

« Je considère aujourd'hui comme hier absolument indispensable le vote de la proposition que j'ai présentée.

« ...Si les compagnies ne sont pas dans les conditions suffisantes pour s'administrer, elles ne méritent pas la confiance du pays, elles n'accomplissent pas la mission dont elles ont été chargées, et il ne reste qu'une mesure à prendre : le rachat. »

Le *Seculo* du 3.3 publie une note du comité de grève au sujet de l'approbation au Parlement de certaines réclamations, qui déclare que celle-ci ne constitue pas une raison suffisante à la reprise du travail.

« Le Comité apprend que les réclamations présentées au gouvernement le 14.11.19 ont été approuvées en principe au Parlement. Ce fait qui révèle une vraie compréhension de la gravité de l'heure, de la part des hommes qui y ont souscrit ne constitue pas un motif suffisant pour la reprise immédiate du travail. Ce comité ne pourra décider la normalisation des services sans que les réclamations de la classe des travailleurs fassent l'objet d'une loi ; le mouvement ayant été déclaré dans de telles conditions, seul le vote de cette loi pourra montrer que les droits

des ferroviaires sont reconnus et le travail reprendre.

« Continuant à conseiller la plus grande sérénité au personnel, ce comité attend que le gouvernement le convoque pour examiner d'un commun accord les bases fiscales indispensables à la solution du conflit.

« Le moral du personnel est excellent, les ferroviaires demeurent à leurs postes fermement unis.

« Tant parmi le personnel supérieur que parmi le petit personnel, se maintient le plus chaud enthousiasme pour continuer la lutte jusqu'à la plus complète satisfaction.

« Ce comité espère que le gouvernement voudra bien provoquer l'évacuation immédiate des gares par la force armée, attendu que confier les gares au personnel gréviste est un acte en harmonie parfaite avec l'attitude du Parlement vis-à-vis de la correction des ferroviaires. »

III. QUESTIONS COLONIALES

a) Le port de Macao.

Les pourparlers du Portugal avec la Chine au sujet du port de Macao (Macao), remettant la question à l'ordre du jour. *O Commercio do Porto*, du 11.2, en donne le court résumé suivant :

« La question de Macao qui surgit actuellement met en péril la souveraineté portugaise dans les lointains parages de l'Orient, et a été soulevée par l'embargo impertinent que la Chine oppose à la construction des ouvrages du port maritime.

« Les négociations diplomatiques entre la Chine et le Portugal suivent leurs cours, et seront certainement lentes, étant donnée l'intransigeance des pouvoirs publics chinois et les difficultés que le gouvernement portugais rencontre pour revendiquer les droits du Portugal à la souveraineté de Macao.

« En fait, la souveraineté du Portugal dans cette ancienne colonie n'est pas appuyée par des documents, elle est attestée par un « Mémoire sur l'établissement de Macao », écrit par le second vicomte de Santarem, précisant que les Portugais sont usfruitiers d'une concession datant de 1557, leur permettant la pratique légale du

commerce avec les habitants de Macao, et leur octroyant la faculté des transactions aux foires de Canton.

« Le développement postérieur des transactions commerciales et l'augmentation croissante de la population portugaise, en faisant une véritable colonie les vice-rois de Canton furent amenés au cours des siècles à donner des prérogatives aux Portugais, la première étant qu'ils administrassent eux-mêmes la justice, et plus tard en 1587, que leur fût permise la résidence effective dans la ville.

« A partir de cette date commença en fait la domination portugaise à Macao, bien qu'aucun document de concession territoriale n'existât pour l'affirmer. Si l'intégrité territoriale et la souveraineté portugaise à Macao sont contestables d'après les principes juridiques internationaux, le Portugal ne peut toutefois échapper à la dépendance de certaines obligations envers la Chine, obligations exprimées dans une vieille charte chinoise et consistant dans le paiement d'un droit d'ancre des navires en nombre supérieur à 25.

« Le Portugal n'a pas su revendiquer les droits qu'il avait acquis de son hégémonie à Macao, alors que les avantages de la domination s'effectuaient en des conditions exceptionnellement favorables, et que son influence indiscutable s'exerçait avec la plus grande liberté d'action. C'est plus qu'une erreur qui vient ainsi témoigner de l'incurie avec laquelle sont abandonnées les intérêts portugais en Orient.

« Macao n'est pas une valeur méprisable dans le patrimoine colonial portugais, car son commerce d'importation se chiffre par 7.400 contos, son exportation par 6.708, ses recettes ordinaires sont de 542 contos, et ses dépenses de 475.

« Les travaux de construction du port étant donnée la situation géographique privilégiée de Macao, cumulés avec la construction du futur chemin de fer, réunissant le port avec le fleuve de Samsui devaient contribuer puissamment à l'expansion commerciale de la vieille colonie portugaise, dont l'avenir s'annonçait très prospère.

« Puisse le Portugal arriver à gagner ce procès où se trouve engagé son bon renom et la cause de la colonisation portugaise en Orient. »

Bureau de la Presse Etrangère

- **1921**

Periodical Bulletin of the Portuguese Press.

[Bulletin périodique de la presse portugaise (Du 1^{er} Août au 20 Octobre 1921).]

The case of Macao.

[L'affaire de Macao (p. 6).]

[Pr.; French]

Bibliothèque, 2012-94970

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA PRESSE PORTUGAISE

Du 1^{er} Août au 20 Octobre 1921

N° 64

SOMMAIRE

	Pages
I. — Politique Intérieure.	1
a) <i>Le ministère Barros Queiroz devant le nouveau Parlement.</i>	1
b) <i>La chute du Cabinet Barros Queiroz.</i>	2
c) <i>Le Cabinet Antonio Granjo.</i>	2
d) <i>La situation à la veille du mouvement révolution- naire.</i>	2
e) <i>La Révolution du 19 octobre.</i>	3
II. — Questions extérieures.	4
a) <i>La question de Haute-Silésie.</i>	4
b) <i>Les relations germano-portugaises.</i>	4
c) <i>L'infiltration allemande au Portugal et dans les colonies portugaises.</i>	5
d) <i>L'affaire de Macao.</i>	6

I. — POLITIQUE INTÉRIEURE

a) Le Ministère Barros Queiroz devant le nouveau Parlement.

Le 1^{er} août, le cabinet Barros Queiroz se présente devant le nouveau Parlement (*Bull. Pér. Pr. portugaise* n° 63) pour lui rendre compte de l'œuvre déjà accomplie, et exposer ses projets. Ceux-ci se résument, d'après *A Lucta* (2-8) dans « l'établissement du bien-être dans la Nation, unique moyen de servir utilement la République et de la défendre efficacement en la consolidant. »

Le Président du Conseil précise en trente-six articles tout un plan de réformes; il annonce tout d'abord que le gouvernement ne s'est pas constitué pour poursuivre des hommes, des partis ou des classes, mais que, conscient de ses responsabilités, il attend de chacun un sincère effort d'union patriotique devant l'étendue de la tâche.

M. Barros Queiroz énumère les mesures tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire: 1° réduction des dépenses par la suppression des services non indispensables; refonte de l'armée, perfectionnement de sa structure milicienne, réduction des cadres permanents; refonte de la marine de guerre pour la rendre plus forte tout en diminuant les dépenses, création d'un arsenal pour les constructions et réparations des navires de guerre, en industrialisant cette construction; réduction des travaux publics de l'Etat à de simples élaborations de projets,

de cahiers des charges, d'établissement de budget des travaux à réaliser, ces travaux devant être exécutés par des entrepreneurs; 2° création de recettes, grâce à une refonte du système actuel d'impôts directs, et à l'établissement d'un impôt général sur le revenu.

Les mesures concernant la dette publique font l'objet des articles 10 à 13.

« Lancement d'emprunts pour la consolidation de la dette flottante, l'extinction des déficits et la réalisation des œuvres de développement de la richesse nationale.

Conversion de la dette intérieure, avec un intérêt élevé et sans préjudice des porteurs actuels en dette amortissable. Fixation de la partie de la dette nationale actuelle employée au bénéfice des colonies, qui cesseraient dès lors d'en être responsables.

Ouverture de crédits à l'étranger, à long terme, pour l'achat de denrées et de produits indispensables à la vie de la nation pour le délai nécessaire par les travaux de développement de la richesse nationale; autorisation de contracter des emprunts extérieurs, mobilisation des titres qui appartiennent au Portugal dans l'indemnité de guerre. »

La déclaration ministérielle indique aussi un certain nombre de mesures tendant à l'amélioration des transports terrestres et maritimes, mesures propres à obtenir un meilleur rendement du personnel ferroviaire et du matériel, actuellement insuffisants pour le trafic; achèvement des lignes en construction, extension du réseau. Mesures propres à la conservation de la flotte commerciale, soit par une exploitation directe, soit par l'exploitation d'une société à constituer; protection de la marine marchande nationale, construction des ports sur la base de l'organisation actuelle de juntas autonomes. Irrigation du sol, utilisation des chutes d'eau par une refonte de la législation en vigueur concernant les rivières. Intervention de l'Etat dans la transformation des combustibles minéraux nationaux en énergie électrique au point même de leur extraction: autant de questions envisagées.

Des moyens sont également prévus pour faciliter l'importation des denrées coloniales, la liberté du transit et le commerce normal de tous les produits. Le gouvernement, préoccupé de la crise viticole du Douro, annonce la présentation au Parlement de mesures tendant à diminuer les effets de cette crise dans toute la mesure du possible.

Avec l'étranger le gouvernement continuera les négociations entreprises pour la conclusion d'accords commerciaux, avec la France en particulier; il étudie des projets d'accords commerciaux avec l'Espagne et la Norvège.

La presse libérale, et par conséquent, ministérielle, dont *A Lucta* est un des principaux organes, applaudit à cette déclaration. Les autres journaux sont parfois plus réservés, en particulier *O Commercio do Porto* (3-8), qui reproche aux mesures proposées leur manque de précision, doute de leur efficacité, et indique notamment que « la manière la plus sûre de défendre et de consolider la République n'est pas d'augmenter les unités militaires en prétendant diminuer les cadres permanents et en dotant la garde républicaine de mitrailleuses ».

Le 24-8 *A Seculo* publie une lettre signalant le péril allemand dans la colonie portugaise d'Angola, et félicitant le journal de sa campagne contre l'infiltration germanique, citant en particulier les propos suivants tenus par des Allemands à Loanda :

« Le vapeur *Winfried* débarque en ce moment une centaine d'Allemands, et chaque paquebot qui arrive porte un nombre considérable de colons allemands qui, accompagnés de leurs familles, se dirigent vers l'intérieur de l'Angola pour former des noyaux d'expansion germanique.

L'émigration allemande pour l'Angola, étant constante et savamment préparée, formera dans le délai maximum de cinq ans, une colonie de blancs numériquement supérieure à la colonie portugaise. Nous avons des méthodes particulières pour installer nos colons et nous assurer un profit dans l'avenir. Dans cinq ans l'Angola sera économiquement au moins, nôtre. »

Et l'auteur de l'article évoquant les méthodes allemandes en Belgique avant la guerre conclut au réel danger d'une telle infiltration en Afrique Portugaise. Il insiste sur l'activité déployée par l'Allemagne.

« De six mois en six mois sortent de leurs chantiers de magnifiques bateaux mixtes de 6 à 8.000 tonnes. Dernièrement encore un excellent navire de 17.000 tonnes a été lancé par le trafic exclusif vers l'Afrique. Dans toute l'Allemagne se manifeste une activité fébrile mue par le désir de la revanche, que l'on attend avant dix ans. Un passager du paquebot *Wigbert* prétend que la pensée dominante en Allemagne est d'écraser totalement la France, aussitôt que celle-ci sera isolée de ses alliés.

Pour donner une idée du perfectionnement des navires allemands, il suffit de signaler qu'un de ces paquebots charge à Leandre 300 tonnes de charbon en 24 heures, alors que les vapeurs comme le *Quelimane* et le *Hossamedes* mettent 8 jours à embarquer la même quantité de combustible. »

Devant l'efficacité de telles méthodes, l'auteur se demande pourquoi le gouvernement portugais consent à ce que les Allemands s'installent si dangereusement et avec tant de facilités dans le territoire africain portugais.

d) L'affaire de Macao.

La nouvelle a circulé dans la presse de l'envoi de deux croiseurs à Macao et de l'organisation d'un corps expéditionnaire. *A Capital* (8-10) déclare que pareille idée de guerre du Portugal à la Chine n'est qu'une plaisanterie et que la question de Macao sera résolue uniquement par la diplomatie.

« Les relations du Portugal avec Pékin sont comme elles l'ont tou-

jours été excellentes; c'est le gouvernement de Canton qui nous est hostile; comme il l'est d'ailleurs à tous les Européens; probablement parce qu'il est troublé par des éléments remnants qui ressusciteraient aujourd'hui l'esprit boxer de triste mémoire.

Quant aux réclamations du Portugal, elles ont toujours été invariablement accueillies à Pékin. Le gouvernement légal de la République chinoise avoue cependant ne pas disposer de forces suffisantes pour réduire les dissidents de Canton. Faudra-t-il renouveler contre le gouvernement de Canton l'action militaire collective qui fut entreprise lors de la révolte des Boxers? »

Le 14-10 *A Capital* revient sur la question de Macao et en refait l'histoire. Les droits du Portugal sur le territoire de Macao, pour ne pas remonter à l'époque des grands voyages portugais et au règne de D. Maria II, ont été reconnus par la Chine en 1887. Mais à cette date ces droits ne furent pas fixés. En 1909 le Portugal s'efforça de les faire préciser par le Tribunal de La Haye. La Chine se refusa. En 1910 le gouvernement provisoire de la République fit faire le dragage du canal d'accès au port de Macao. Le travail fut exécuté.

« Nous croyons, ajoute *A Capital*, que l'attitude énergique des autorités de la République fit impression sur le gouvernement de Pékin et affirma en une certaine manière nos droits de souveraineté.

La question se pose ainsi : Les Portugais considèrent que Macao est la péninsule où se trouve la ville, et ses dépendances, qui sont les eaux territoriales, les îles Taipa, Coloane, Lapa, D. João et Von-Can, une certaine bande de terrain devant être considérée comme territoire neutre. La Chine soutient que Macao est juste la ville, une partie de la péninsule du même nom, limitée par une vieille muraille dont on peut retrouver les vestiges, et quant aux dépendances, tout se réduit à une maigre bande de terrain. Suivant le critère chinois, notre souveraineté ne pourrait s'exercer ni dans les ports, ni sur les eaux, ni dans les îles. Autrement dit Macao, dans l'opinion chinoise, est exclusivement la ville, ainsi mise à la merci de tous les attentats possibles, puisqu'elle ne pourrait même pas disposer d'eau potable. »

A Capital ajoute que la cause des conflits périodiques avec la Chine réside dans une autre question subsidiaire. Hong-Kong est un port anglais, arraché à la Chine par les armes. Le port de Hong-Kong a presque le monopole de la navigation chinoise, parce qu'il est magnifiquement outillé pour l'embarquement et le débarquement rapide et commode des marchandises comme des voyageurs.

« Si, dit *A Capital*, le port de Macao était amélioré intelligemment, la navigation se partagerait entre Macao et Hong-Kong. Cette rivalité des deux ports explique peut-être l'audace des chinois voisins de la colonie portugaise. Améliorer le port de Macao est donc l'œuvre à réaliser. »

Et *A Capital* conclue que la seule façon de résoudre la question de Macao est d'en faire un vrai port moderne.

- **1922**

Periodical Bulletin of the Portuguese Press.

[Bulletin périodique de la presse portugaise (Du 1^{er} Mai au 20 Juin 1922).]

Troubles in Macao.

[Troubles à Macao (p. 9).]

[Pr.; French]

Bibliothèque, 2012-94970

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA PRESSE PORTUGAISE

Du 1^{er} Mai au 20 Juin 1922 ⁽¹⁾

N° 66

SOMMAIRE

	Pages
I. — Affaires Extérieures.....	1
a) La politique internationale.....	1
b) L'alliance anglo-portugaise.....	2
c) Le Portugal et le Brésil.....	2
d) Les relations hispano-portugaises.....	2
e) Accords commerciaux en préparation avec le Japon et la Tchéco-Slovaquie.....	3
f) Les vins portugais en France.....	3
II. — Affaires Intérieures.....	3
a) Le vol des aviateurs de Lisbonne à Rio-de-Janeiro.....	3
b) Les menées monarchistes.....	3
1. Le pacte monarchiste.....	3
2. La tentative de M. Paiva Conceiro.....	4
c) Le jeu des partis républicains.....	4
d) Le Congrès catholique.....	5
e) Le projet financier Portugal Durão.....	5
f) Arrestations d'octobristes.....	6
g) Les transports maritimes.....	6
III. — Colonies.....	6
a) Mozambique.....	6
1. L'accord luso-transvaalien.....	6
2. Les écoles au Mozambique.....	7
3. Projet d'emprunt pour le Mozambique.....	8
4. Beira et le chemin de fer de Katanga.....	8
b) Angola.....	8
1. L'emprunt pour l'Angola.....	8
2. Troubles dans l'intérieur.....	9
3. Projet de modification des droits d'exportation.....	9
4. L'Angola et le Katanga.....	9
c) Les Colonies du Pacifique.....	9
1. Timor et l'influence hollandaise.....	9
2. Troubles à Macao.....	9

I. — AFFAIRES EXTÉRIEURES

a) La Politique Internationale.

Les journaux portugais suivent au jour le jour la Conférence de Gênes. Ils communiquent les événements au public et font peu de commentaires.

(1) Le dernier *Bulletin* paru est le n° 65, du 9 décembre, qui étudiait la période comprise entre le 21 octobre et le 15 novembre 1921.

Le 4-5, le *Primeiro de Janeiro* signale les difficultés qui surgissent chaque jour entre la France et l'Angleterre.

« L'Entente est-elle en péril? Nous ne le pensons pas, car Lloyd George n'est pas l'Angleterre. Les journaux anglais conservateurs sont aux côtés de la France. Et il ne nous semble pas que l'Angleterre veuille sacrifier l'Entente à la politique inconstante de son premier ministre... »

Le 4-5, le journal socialiste *Batalha* publie un article d'un Français, M. Augustin Hamon, annonçant qu'une nouvelle guerre se prépare et que les délégués français la déchaineront. Si l'Allemagne ne paye pas le 31 mai, et elle ne veut pas payer, la France mobilisera ses classes. Déjà les gendarmes parcourent les campagnes françaises. Pourtant la population française veut la paix, mais aura-t-elle le courage de faire la grève générale?

Le *Commercio do Porto* du 5-5 juge sévèrement l'attitude de la France :

« La France ne pardonne pas à l'Allemagne. Une Allemagne à qui on donnerait un peu de liberté, qui commence à être mise sur un pied d'égalité relative avec les autres nations, à qui on permettrait de relever la tête pour le développement qu'elle donne à ses industries et à son commerce ne convient pas à la sécurité de la France... »

Pour la France, il est préférable que l'Europe ne se reconstitue pas, ne se libère pas et que l'Allemagne ne ressuscite pas dans son passé de grandeur et de force... »

Le *Primeiro de Janeiro* du 9-5 montre une grande modération. Il rend justice aux efforts de tous les délégués à Gênes.

Le *Diário de Notícias* du 9-5 examine la politique extérieure de l'Angleterre. Il estime que si la Russie est allée à Gênes, c'est par inspiration de l'Angleterre. Pour aller en Italie le léopard anglais s'est revêtu de générosité.

Le 11-5, M. Rocha Peixoto envoie une correspondance au *Jornal do Commercio e das Colonias*. Il y étudie l'attitude des délégués russes. Il dépeint l'audace et l'ironie de M. Tchitcherine. Comme jadis le jeune Horace, Tchitcherine veut vaincre les puissances une à une. C'est une espèce de Méphistophélès. Le même jour, le *Primeiro de Janeiro* se demande si M. Lloyd George changera toutes les lignes directrices de la politique anglaise et s'il pourra conserver sa majorité.

Le 12-5, la *Lucta* étudie l'affaire du memorandum envoyé aux Russes. Elle estime que le débat ne peut aboutir.

« Pour qu'une convention pût se réaliser, il était nécessaire que les Alliés fussent prêts à faire table rase du droit de propriété ou que les soviets fussent prêts à le restaurer. Aucune des deux parties en litige ne pouvait céder. »

2. Troubles dans l'intérieur.

Les indigènes se sont révoltés dans la région de Lunda. Le *Seculo* du 28-5 annonce que M. Norton de Matos, Haut-Commissaire de l'Angola, a fait une réquisition de forces de cavalerie et d'artillerie.

« On est en train d'organiser une colonne de 600 hommes comprenant une compagnie d'infanterie, des sections de cavalerie et d'artillerie... M. Norton de Matos aurait fait débarquer à Lunda des officiers et soldats européens qui, du sud d'Angola, retournaient au Portugal. »

3. Projet de modification des droits d'exportation.

Le *Diário de Notícias* du 27-5 annonce que, sur la proposition de M. Norton de Matos, le conseil législatif de l'Angola vient de prendre des mesures qui affectent la vie économique du Portugal.

« Les droits d'exportation sont réduits de 50 o/o, le droit différentiel de pavillon est aboli, les exportateurs doivent recevoir dans la province 50 o/o au moins des papiers bancaires résultant de l'exportation. Cette proposition est considérée ici comme lésant les intérêts de la métropole. L'abolition du droit différentiel de pavillon affecte gravement la marine marchande nationale et tue le port de Lisbonne, car cette mesure mettra fin à la réexportation, aux chargements et déchargements; elle aggravera la situation du change de la métropole par l'obligation pour les acheteurs de verser pour la province 50 o/o sur la valeur des exportations, valeur qui, jusqu'à ce jour, demeurait dans la métropole. »

M. Norton de Matos est vivement attaqué jusqu'au moment où on apprend que le prétendu télégramme d'Angola est un faux.

La *Capital* du 13-6 reprend ses attaques contre M. Norton de Matos qu'elle accuse d'abus de pouvoir.

« Si curassés que nous soyons contre cette race de paladins désintéressés, il y a des moments où on ne peut réprimer un mouvement d'indignation contre leur cynisme. »

Le même jour, le ministre des Colonies défend à la Chambre M. Norton de Matos. Le *Seculo* du 14-6 reproduit ses paroles avec satisfaction.

Mais la *Capital* du 14-5 redouble ses attaques.

« Le gouverneur d'Angola transforme la colonie en parasite de la métropole, espèce de sangsue alimentée d'or. »

C'est une œuvre de dénationalisation, dit-elle, le 15-6, qui fera augmenter le prix de la vie dans la métropole. »

4. L'Angola et le Katanga.

Le *Jornal do Commercio e das Colonias* du 27-5 reproduit ces appréciations de M. Williams, directeur de la Compagnie du Fanganyika :

« Il y a un grand avenir pour le chemin de fer de Benguela. Non seulement c'est la clé du développement économique de Katanga mais, par son excellent port, il constitue la future grand' route de l'Afrique centrale. L'Angola redevient une région vraiment opulente... Je crois qu'aucune région du monde n'offre un meilleur terrain au commerce britannique. »

c) Les colonies du Pacifique.

1. Timor et l'influence hollandaise.

Timor est sans gouverneur, annonce la *Capital* du 2-5. Timor a toujours été considéré comme le pays de « gouverneurs originaux et extravagants ».

« Il existe un gouverneur du Timor nommé depuis un an et qui n'a pas encore mis les pieds dans la colonie. On voit que le ministère des Colonies revient à ses anciennes traditions. C'est toujours « l'antre de Cacus », du grand Mariano de Carvalho. »

La *Capital* du 16-5 relève dans un journal de Macao une note d'après laquelle le vicomte d'Alta, délégué du Portugal à Washington, a protesté contre la décision des Quatre Puissances qui prétendaient garantir les possessions portugaises du Pacifique. La *Capital* reproche au gouvernement de laisser le public dans l'ignorance la plus absolue. On n'a même pas su le résultat de l'affaire de Macao et des négociations avec la Chine.

« De Timor, enfin, on ne parle pas, et personne ne pense à cette colonie aussi malheureuse que lointaine. »

Le gouverneur nommé n'est pas encore parti.

« Tout le monde ignore que l'influence hollandaise en Malaisie croît de jour en jour et personne ne suppose qu'il puisse être avantageux pour les Etats-Unis d'établir une base navale au nord de l'Australie et de tenir le Pacifique central par un triangle : Philippines, Sandwich, Timor. Ces questions, qui ont un grand intérêt mondial perdent leur intérêt dans ce coin endormi de l'Europe... Un jour, lorsque la cupidité de nos voisins se déchaînera pour frapper le coup décisif, que feront le gouvernement, les parlements, les organismes sociaux, toute la formidable *blague* de notre organisation sociale, en face du grave fait accompli? »

2. Troubles à Macao.

Les journaux du 30-5 (*Capital*, *Diário de Notícias*) annoncent que des troubles ont éclaté à Macao.

« Un télégramme de Hong-Kong, daté d'hier, communique que le mouvement gréviste de Macao a pris un caractère xénophobe. »

Une bande de grévistes a attaqué une petite force portugaise et a désarmé l'officier. Les forces portugaises ont pris ensuite l'offensive, tuant de nombreux Chinois. » (*Capital*, 30-5.)

Le 31-5, le *Diário de Notícias* annonce que l'état de siège a été proclamé. Le 1^{er}-6, on apprend que les événements sont plus graves qu'on avait d'abord pensé. Il y aurait 74 morts. Une canonnière anglaise est arrivée sur les lieux. On craint de manquer de vivres.

Le 2-6, les nouvelles sont meilleures.

« D'après les informations reçues hier au ministère des Colonies, il semble que la situation tend à redevenir normale, que les boutiques sont rouvertes, que les vivres rentrent dans la ville. Les ouvriers ont cessé leurs tumultes. » (*Seculo*.)

Le 9-6, sur les dépêches du gouverneur de Macao, le cabinet de Lisbonne renonce à envoyer à Macao un navire de guerre (*Diário de Notícias*).

Ces nouvelles sont contredites par un article de la *Imprensa da Manhã*, publié le 11-6, exaltant le patriotisme de la garnison qui est prête à mourir et à incendier la ville plutôt que de se rendre. L'article parle de mitrailleuses, de tranchées blindées, de munitions distribuées aux civils.

- **1923**

Periodical Bulletin of the Portuguese Press.

[Bulletin périodique de la presse portugaise (Du 13 Février au 9 Avril 1923).]

The situation in Macao.

[La situation à Macao (p. 4).]

[Pr.; French]

Bibliothèque, 2012-94970

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA PRESSE PORTUGAISE

Du 13 Février au 9 Avril 1923

N° 70

SOMMAIRE

	Pages
Aspect général de la période.....	1
I. — Affaires intérieures	1
a) La formation du parti républicain nationaliste....	1
b) Les difficultés du ministère da Silva.....	2
c) Le nouvel emprunt intérieur.....	2
d) La République et l'Eglise.....	2
II. — Affaires coloniales	2
a) Une campagne pour la colonisation.....	2
b) Le Mozambique et l'Union sud-africaine.....	3
c) Le développement de l'Angola.....	4
d) La situation à Macao.....	4
III. — Affaires extérieures	4
a) Les relations commerciales franco-portugaises....	4
b) Un accord commercial luso-norvégien.....	4

ASPECT GÉNÉRAL DE LA PÉRIODE

A l'intérieur, le grand événement de cette période a été la formation du parti nationaliste, qui a tenu son premier Congrès à Lisbonne.

Le ministère da Silva garde le pouvoir. Un emprunt intérieur a été voté. La République portugaise accentue son mouvement de rapprochement vers l'Eglise.

De hautes personnalités portugaises essaient d'attirer l'attention du public sur les problèmes coloniaux. La question de l'accord luso-transvaalien est toujours pendante.

Quant aux affaires internationales, l'opinion portugaise s'en occupe de moins en moins. La presse signale les événements de la Ruhr et évite de les commenter. Le *Seculo* reproduit les articles de M. Lloyd George.

I. — AFFAIRES INTÉRIEURES

a) La formation du parti républicain nationaliste.

Le parti libéral et le parti reconstituant, qui formaient jusqu'ici l'opposition républicaine, se sont réunis officiellement et ont formé le parti républicain nationaliste. Un manifeste publié dans les journaux du 17-2 expose les motifs de cette transformation.

Contre le parti démocratique, qui « détient l'organisation du vieux parti républicain portugais », libéraux et reconstituants étaient trop faibles. La première étape vers la fusion fut la formation du bloc des droites. Mais ce bloc n'était qu'une alliance temporaire et ne pouvait trouver en lui assez de force pour enlever le vote de grandes réformes qui n'auraient pas pour but le maintien du parti démocratique au pouvoir.

Le nouveau parti groupera la droite républicaine en face du parti démocratique radical. Il sera « traditionaliste » et « nationaliste » et se tiendra prêt, le cas échéant, à prendre le gouvernement.

La fusion a été décidée par les directoires des deux partis dissous. Un grand congrès fixera prochainement le programme du parti nationaliste.

Le 18-2, a lieu la première réunion du parti nationaliste, sous la présidence de M. Sá Cardoso, président de la Chambre. Les principales personnalités du nouveau parti font des déclarations générales. M. Ginestal Machado rappelle les services qu'ont rendus au Portugal les hommes du nouveau parti. M. Alvaro de Castro, faisant allusion au parti démocratique, déclare que les gouvernements ne doivent pas être les instruments des partis politiques, mais travailler pour la nation. M. Cunha Leal déclare qu'il faut suivre la marche des événements et que la politique radicale, indispensable lors de l'établissement de la République, doit être aujourd'hui modifiée. Le D^r Julio Dantas demande le rétablissement de l'ordre.

Le 17-3, s'ouvre à Lisbonne le premier Congrès du parti nationaliste. La séance d'ouverture est consacrée à des déclarations générales. M. Ginestal Machado affirme qu'il est temps que l'on rétablisse la vertu et la moralité dans la politique portugaise; M. Alvaro de Castro prend la parole après lui et annonce que la République ne sera plus le terrain d'exercice d'une minorité, c'est-à-dire du parti démocratique. Puis M. Amancio de Queiroz demande une minute de silence pour honorer les morts du 19 octobre. Enfin, M. Sá Cardoso assure que les nationalistes garderont les vertus que le pays a montrées dans la guerre.

« Etre nationaliste, dit-il, c'est affirmer devant le pays tout entier qu'on a le plus grand respect pour toutes les idées et pour tous les credos politiques... Il est indispensable que la République se montre digne de la Patrie et que nous soyons dignes de la République. »

Au cours de la séance du 18-3, les idées se précisent. Plusieurs orateurs attribuent l'échec du bloc des droites à l'incohérence de la politique suivie par les chefs. M. Alberto Xavier déclare que l'œuvre administrative du gouvernement a été un véritable désastre. M. Antonio Correia demande qu'on

Portugal et les agissements de l'Union, refusant la monnaie portugaise, essayant de chasser cette monnaie de Lourenço-Marques. Le général Smuts a même proposé à M. Camacho d'installer à Lourenço-Marques une succursale de sa banque d'émission, la Reserve Bank et de remplacer par ses billets ceux du Banco Nacional Ultra-marine.

M. Alvaro de Castro ne se tient pas pour battu. Il essaie encore de faire repousser le modus vivendi. Après le débat à la Chambre, la question se présente assez clairement. Le gouvernement et M. Brito Camacho prétendent substituer à l'accord de 1909 un modus vivendi provisoire qui ne réglerait que la question la plus urgente, celle de la main-d'œuvre indigène du Rand et laisserait à la convention définitive le soin de régler les autres questions. M. Alvaro de Castro demande au contraire qu'en attendant les négociations, l'accord de 1909 fût prorogé pour six mois sans modification.

Le 16-3, le *Diário de Notícias* assure que le chargé de pouvoir du gouvernement au Mozambique partage le point de vue de M. Castro. Cette nouvelle est démentie par une note du gouvernement. Mais dans le *Diário de Notícias* (26-3), M. Alvaro de Castro affirme que le chargé de pouvoir était favorable à la prorogation de la convention de 1909 et que le gouvernement (ministres et haut-commissaire) par son inertie a laissé passer l'occasion de profiter des bonnes dispositions de l'Union sud-africaine. Et le député du Mozambique accuse MM. Gaspar et Camacho d'hésiter et de manquer de netteté dans leur politique.

Le 2-3, à la Chambre, MM. Gaspar et de Castro discutent encore sans résultat décisif.

c) Le développement de l'Angola.

M. Ernesto Goes Pinto, secrétaire général de l'Angola, de passage à Lisbonne, assure au *Seculo* (8-4) que la colonie est en pleine prospérité.

Le budget de 1923-24 ne présente aucun déficit. Les recettes ordinaires s'élèvent à 70.225 contos, les recettes extraordinaires à 111.000, ce qui fait un total de 171.255 contos. Des recettes extraordinaires, 100.000 contos résultent d'opérations de crédit à réaliser, 11.000 du produit liquide de l'émission de la monnaie.

Les dépenses extraordinaires comprennent les chapitres suivants:

Ports et chemins de fer.....	64.000.000	escudos
Travaux publics.....	10.240.000	—
Service des communications.....	2.500.000	—
Secours à l'agriculture indigène...	600.000	—
Services de marine.....	4.000.000	—
Dépenses diverses.....	13.000.000	—

Le principal problème de la colonie est celui des transports. Le haut-commissaire, M. Norton de Matos a pu faire construire un important tronçon de chemin de fer de Benguela aux mines de cuivre de Katariga. Cette voie appartient à des particuliers, ainsi que les chemins de fer de Benguela la Vieille à Amboim.

L'Etat possède la ligne de Mossamedes qui arrivera dans quelques semaines à Lubargo, dans un an à Chilia. Une autre voie réunit Loanda à Malange. On a commencé les négociations pour la construction d'une ligne entre Bembé et Yaila du Congo.

L'Angola a un réseau de routes de 20.100 kilomètres. En empruntant une partie de la route du Congo belge (territoire de Caranda) on peut aujourd'hui traverser l'Afrique en automobile, de Lobito à Beira ou à Lourenço-Marques.

M. Goes Pinto souhaite que la métropole donne à la colonie d'Angola des preuves de son attachement. Un nationalisme de l'Angola se forme chaque jour. Il est nécessaire de resserrer les liens avec le Portugal. La visite projetée du Président de la République produirait de très bons résultats.

d) La situation à Macao.

Le *Diário de Notícias* (12-3) publie une longue interview de M. Correia da Silva qui a été pendant trois ans gouverneur de Macao.

Une grave source de difficultés gêne depuis longtemps les administrateurs de la colonie: c'est le défaut de limitation des frontières de la colonie. En 1888, la Chine reconnut par traité la souveraineté absolue du Portugal sur Macao et ses dépendances. Mais le territoire appartenant aux Portugais n'était pas exactement défini. De là, une longue suite de litiges. Le Portugal essaya de mettre fin à cette situation. Dans les derniers jours de la monarchie, une mission dirigée par le général Machado et comprenant M. Norton da Matos, actuellement haut-commissaire de l'Angola, se rendit à Hong-Kong et y rencontra une mission chinoise. Mais la mission chinoise se déroba. La Chine s'est toujours dérobée depuis, même pendant la Conférence de la paix; elle a repoussé toute tentative d'arbitrage.

Cet état de choses a provoqué de nombreux incidents que le Portugal n'aurait pu régler que difficilement s'il n'avait eu l'appui de la flotte anglaise.

Tout l'avenir de Macao est dans son port. Une grande compagnie hollandaise a commencé en janvier dernier, la construction d'un port moderne qui donnera à Macao la prospérité commerciale et lui permettra de jouer son rôle en Extrême-Orient. Macao est le débouché naturel de la province de Kouang-Toung. Mais il faut que la métropole vienne à son secours. Le Portugal doit se rappeler que l'Extrême-Orient est ouvert à son commerce.

« Il faut faire comprendre aux Portugais l'ampleur des marchés de l'Extrême-Orient... Il faut que l'on sache que les vins de liqueur et les cognacs sont très demandés en Chine et qu'un seul coin de la Chine a une population suffisante pour absorber toutes les récoltes portugaises; il faut qu'on sache que le liège trouve au Japon un marché sans limites, parce que le Japon est tout entouré de pêcheries et surtout parce que le liège est employé comme pavement dans beaucoup de maisons japonaises; il faut qu'on sache que les conserves se vendent très facilement dans tout l'Orient et qu'il en sera de même pour le cacao de San-Tomé... »

Qu'on ouvre les yeux au pays, qu'on lui dise qu'il y a à Macao, qu'il y a à Timor, qu'il y a les concessions portugaises de Hong-Kong, de Shanghai, du Japon, et qu'il y a des intérêts de premier ordre pour notre patrie dans cette région du monde. »

III. — AFFAIRES EXTÉRIEURES

a) Les relations commerciales franco-portugaises.

Le *Seculo* (18-3) publie l'opinion de la Chambre de Commerce de Paris qui demande la conclusion prochaine d'un accord.

La France, bien qu'elle soit un pays agricole, est un bon marché pour le Portugal. Elle achète des vins et des conserves de poisson. Quant aux produits coloniaux, elle achète des graines oléagineuses; il est vrai qu'elle fait peser des droits considérables sur le café d'Angola, mais le Portugal devrait profiter du renouvellement de l'accord pour faire supprimer ces tarifs en offrant la libre entrée au Portugal des produits des colonies françaises. Pour le cacao, il serait facile au Portugal d'en assurer la vente en France.

Enfin, le meilleur accueil devrait être réservé aux navires français dans les ports du Portugal.

b) Un accord commercial luso-norvégien.

Le Portugal et la Norvège préparent un accord commercial. La Norvège autorisera l'entrée des vins portugais jusqu'à 21 degrés. Le Portugal modifiera les taxes de navigation concernant les navires norvégiens. Le *Seculo* (31-3) donne la signature de l'accord comme imminente.

- **1923**

Periodical Bulletin of the Portuguese Press.

[Bulletin périodique de la presse portugaise (Du 10 Avril au 18 Juin 1923).]

The rumors on the sale of Macao.

[Les bruits de vente de Macao (p. 6).]

[Pr.; French]

Bibliothèque, 2012-94970

les informations des consuls, qu'au cours des trois dernières années, sur 7.500 indigènes partis pour San-Toumé, l'île en a rapatrié près de 6.000. Cependant le gouverneur anglais de la colonie allemande d'Afrique orientale, dans le rapport qu'il a présenté l'an passé à la Commission des mandats coloniaux, confirme l'existence de l'esclavage officiellement reconnu dans cette colonie, esclavage qui existait au temps de la domination allemande et que le gouvernement n'a pu abolir, faute de l'argent nécessaire pour indemniser les propriétaires. Le Portugal n'a pas de représentants au Conseil de la Société des Nations. Des neutres occupent la place qui lui revenait de droit. Qui s'élèvera en sa faveur, lorsque M. Harris renouvellera ses accusations?

V. — LES ILES DU CAP VERT

Le *Diario de Noticias* (24-5) signale la situation difficile où se trouvent les îles du Cap Vert, malgré les protestations que font entendre au Portugal ses représentants, notamment le sénateur Vera-Cruz. Des taxes trop fortes appliquées autrefois dans les ports de l'archipel ont écarté peu à peu tous les navires étrangers. Les navires portugais, eux aussi, touchent très rarement aux îles. Du 27 novembre 1922 au 28 février 1923, aucun courrier portugais n'a touché au Cap Vert. Encore ne s'agit-il que de San-Vicente et de Praia. Mais les autres îles restent des années entières sans voir un vapeur, plusieurs mois sans avoir aucune communication entre elles.

« On ne permet pas, dit le *Diario de Noticias*, qu'un navire portant plus de cinquante personnes prenne la mer sans médecin, mais on accepte que certaines îles du Cap Vert à forte population passent des années entières sans connaître la moindre assistance médicale. »

Puis il cite une interpellation faite par le sénateur Vera-Cruz le 16 mars dernier :

« Il est très beau et parfois très utile d'avoir des colonies; c'est très honorable de pouvoir se dire la troisième nation coloniale du monde; il est triste pour nous, déshonorant pour le pays, d'administrer des colonies comme nous administrons le Cap Vert, dont les habitants meurent de faim par la faute d'une administration sans raison. »

Le Cap Vert est privé par l'administration d'une partie de son budget. Sur les recettes des télégraphes, trois millions d'escudos doivent aller à la colonie. Ils ne sont pas payés. Le *Diario de Noticias* reprend l'interpellation du sénateur Vera-Cruz.

« Abandonné par le gouvernement et par le parlement, sacrifié à l'arbitraire des puissants de la politique, le peuple du Cap Vert, dans les tristes horreurs de la faim, voit diminuer de jour en jour les possibilités d'améliorer sa douloureuse situation économique et financière. D'un côté, on dévie illégalement ses recettes, de l'autre, ses ressources naturelles s'épuisent lentement. »

Le port de San Vicente, qui pourrait et devrait être un des ports les plus importants et les plus fréquentés des colonies, diminue chaque jour, tandis que les ports voisins des Canaries et de Dakar, recevant tous les soins de leurs gouvernements respectifs, attirent à eux toute la navigation. San Vicente dépourvu d'améliorations de toute espèce est dans le même état que lorsqu'on le découvrit, il y a des centaines d'années. »

Et le *Diario de Noticias* signale à ses lecteurs que l'état d'abandon où on les laisse peut pousser les habitants du Cap Vert à de très fâcheuses extrémités. Il rappelle que depuis 1903, 60.000 habitants de l'archipel sont morts de faim, les ressources agricoles des îles étant insuffisantes.

VI. — LES BRUITS DE VENTE DE MACAO

Le *New York American* ayant annoncé que le Portugal se disposait à vendre Macao à l'Allemagne, l'attention du public est ramenée vers l'Extrême-Orient.

Le 24-4, le capitaine de frégate Freitas Ribeiro fait une conférence sur Macao. Il retrace l'histoire de la colonie dont l'évêque a sous sa direction les catholiques de la Chine, de la Corée et du Japon.

« Passant à la situation actuelle de Macao, le conférencier insiste pour que la colonie soit rattachée directement à la métropole... Il indique plusieurs moyens à employer pour cela... Il termine en disant que Macao doit être un centre d'éducation pour le pays, qu'il est nécessaire de créer des écoles commerciales et des écoles d'application, une université et des internats où les naturels puissent envoyer leurs enfants. Ceux-ci, conscients de leurs qualités de Portugais, pourraient refaire de cette possession la glorieuse capitale de l'esprit portugais en Extrême-Orient. » (*Diario de Noticias*, 25-4.)

Le 25, au cours de son interpellation, M. Leote do Rego, ministre des Affaires Etrangères répond par un démenti.

Le 5-5, le *Seculo* publie une interview de M. João Barbosa Pires, Portugais qui a passé seize ans aux colonies et qui est rédacteur du *Liberal*, journal qui se publie à Macao.

« Pour ceux qui sont en service actif à Macao, dit M. Barbosa Pires, il faut bien le reconnaître, notre colonie est plutôt un enfer, par suite du despotisme de la plupart des gouverneurs qui, en ce bout du monde, loin des yeux des métropolitains, se posent en souverains exempts des plus rudimentaires devoirs civiques... »

Les problèmes de Macao doivent être mieux exposés. Pour les ouvrages du port qui va être construit là-bas, et pour lesquels on dépensera plus de 10 millions de dollars mexicains (patacas), soit au cours actuel du change 100.000 contos, ce qui représente un effort titanique de la colonie, la métropole doit se mettre en contact plus direct avec elle. Il est nécessaire d'arracher sans retard nos grandes importations de soie, d'œuvres d'art, de riz, etc., aux mains du haut commerce étranger et on verra alors quels résultats on obtiendra. Croyez qu'on peut tirer de Macao une compensation pour les faibles sacrifices qu'elle demande à la métropole. »

M. Barbosa Pires appelle l'attention sur les points suivants :

« Industrie et possibilités industrielles de Macao, commerce et possibilités commerciales directes et indirectes de Macao comme port de distribution; développement spécial du commerce avec la métropole, avec les colonies portugaises et avec les pays étrangers; développement de la navigation, particulièrement celle qui se fera sous le pavillon national; établissement d'une ligne rapide dont la tête serait à Macao; transformation de Macao en station climatique de repos pour l'Extrême-Orient; mise en valeur des terrains conquis; propagande directe par la presse, la correspondance, les agences. »

Parmi toutes ces questions, l'existence du port est la condition essentielle ou primordiale. »